



Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2002

La Présidente, Mme Diane Stroer, souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance.

L'ordre du jour est approuvé.

1. Approbation du procès-verbal du 21 mars 2001

Le procès-verbal 2001 est adopté.

2. Rapport d'activité et de gestion

Le rapport d'activité a été distribué aux membres de l'association; la présidente en commente quelques points:

Il y a eu du nouveau dans nos rapports avec le Département de psychiatrie. Tout au long de l'année 2001, RELAIS a participé avec d'autres associations engagées dans le domaine de la santé mentale à des réunions régulières à Belle-Idée. Ces réunions ont permis l'échange d'informations et une réflexion commune sur la collaboration entre l'institution et les associations. Dans ce cadre, notre association a présenté trois requêtes: pour la création à la clinique d'une cellule de soutien aux proches; pour la création d'une unité mobile de soins; et pour une meilleure information aux proches. La direction s'est montrée intéressée par nos propositions; c'est clair que mettre sur pied de telles services prendra du temps.

La publication par RELAIS d'une nouvelle brochure intitulée "Troubles psychiques: Première hospitalisation. Petit guide à l'usage des proches" est un exemple de collaboration: nous l'avons rédigée ensemble avec Pro Mente Sana et l'infirmière-cheffe de Belle-Idée. D'autre part, la brochure est distribuée par les infirmières aux proches confrontés pour la première fois aux règles et à la pratique de la clinique. La brochure est

pour l'instant bien accueillie; elle attend d'être réimprimée, et nous espérons bientôt la traduire dans d'autres langues.

La présidente de RELAIS fait partie du Conseil d'administration de la nouvelle Fondation pour l'hébergement des personnes souffrant de troubles psychiques (FHP). En cette qualité, elle a consacré beaucoup de temps en 2001 au travail de la FHP; un bref résumé des réalisations de la Fondation se trouve dans le Rapport.

3. Rapport du vérificateur des comptes

Le trésorier présente le rapport de gestion financière pour l'année 2001. Il informe l'assemblée que l'activité de l'année se solde par une perte de 11'859.10. Les deux dons reçus (de la Migros et de la Loterie romande) étaient affectés à production de deux brochures. Cette année, nous n'avons pas reçu CHF20'000 du fonds du Droit des Pauvres. Il nous reste néanmoins CHF27'438.62 dans nos réserves. Nous allons maintenant envoyer un rappel à nos membres pour le paiement des cotisations, et aussi demander des dons extérieurs.

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par M. Bernard Coste de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, Genève.

4. Fixation des cotisations pour l'an 2003

Le comité a décidé de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2003, c'est-à-dire, de les garder à CHF50.- pour une personne et CHF70.- pour un couple, par année.

5. Approbation des documents présentés

Les comptes et le bilan sont approuvés.

6. Election du Comité et du vérificateur des comptes

La présidente nomme les personnes qui se représentent à l'élection, soit Mmes Y. Allemann, A. Dattel, R. Gaillard, N. Meyll, M. Reidy Prost et elle-même, et MM. G. Saloukvadzé et M. Bajettini. Tous sont réélus.

Pas de changement quant au vérificateur des comptes.

Divers et propositions individuelles

- M. J. Dambon voudrait savoir combien de membres compte l'association, et si le nombre a augmenté. Selon le trésorier, RELAIS a

maintenant à peu près 200 membres; l'association comptait c.100 membres quand il a adhéré en 199?

- Mme L. Burkhardt remercie Miriam Reidy Prost pour son dévouement en tant qu'animatrice du Groupe de soutien de RELAIS. Elle souhaiterait néanmoins que Marie-José Durac, en tant que professionnelle, prenne plus souvent la parole au Groupe. Mme Durac est une infirmière psychiatrique travaillant au sein du Département de psychiatrie dans un des secteurs extra-hospitaliers. Elle participe activement aux réunions du Groupe depuis plusieurs années. Mme Burkhardt aimerait aussi voir assister de temps à autre d'autres membres du Comité aux réunions pour échanger des idées.

Le trésorier, M. G. Saloukvadze, explique que le Comité travaille beaucoup "à l'ombre". Le Groupe de soutien était animé pendant longtemps par une professionnelle; le départ de Mme Louise Rast correspondait à une volonté de la part de l'association aussi bien que de la sienne: le travail entre proches au sein d'un *groupe auto-géré* se fait partout en Europe à l'heure actuelle. L'apport des professionnelles est indispensable mais se fait à un autre niveau. Nous programmons pour bientôt une séminaire de formation sur l'animation des groupes à laquelle participera Mme Reidy Prost.

La présidente, Mme D. Stroer, rappelle que pour des questions ayant besoin d'une réponse professionnelle, nous sommes actuellement en train de préparer des séances du Groupe à thèmes précis, avec la présence des intervenants professionnels. Elle confirme que la volonté actuelle du Comité et que le Groupe reste auto-géré. Elle explique que le fait de ne pas assister aux séances du Groupe n'est aucunement signe de mauvaise volonté de la part des membres du Comité, mais que d'y assister serait tout simplement une charge trop lourde pour des bénévoles qui dévouent déjà énormément de temps à leur travail au sein de l'association.

- M. M. Dubois évoque une lettre, adressée au Professeur F. Ferrero et ses collaborateurs à Belle-Idée. La lettre a été rédigée par des participants du Groupe; ils ont demandé à RELAIS de la signer. Elle concerne des relations entre le personnel de Belle-Idée et les proches. Le comité n'a pas voulu signer la lettre; la raison était que cette lettre

aurait été mal venue dans le contexte de sa collaboration actuelle avec le Professeur Ferrero et son équipe.

Mme Stroer explique que la lettre était très générale et, pour ne pas nuire à la crédibilité que RELAIS est en train de gagner auprès du Département de psychiatrie, il aurait fallu qu'elle contienne des faits très précis. Elle rappelle les trois requêtes soumis par RELAIS à Belle-Idée (voir ci-dessus) et conclut: "Nous ne vous avons pas oubliés!"

M. Saloukvadze souligne que le but de RELAIS n'est pas le conflit mais une meilleure collaboration avec les institutions et leur personnel.

M. Dubois rappelle qu'aux réunions du Groupe de soutien, "tous les lundis, l'on évoque des cas concrets!", et plaide pour un meilleur encadrement des patients et des proches par les soignants.